

En cas d'urgence : Pôle des marchés Tél : 01 44 32 30 88 / 31 20 / 30 20 [marches.publics@ens.psl.eu](mailto:marches.publics@ens.psl.eu)

Documents et contacts du marché Assurance sont disponibles sur l'intranet de l'ENS

### CE QUI EST COUVERT PAR L'ENS

**LES PERSONNES** : Personnels rémunérés par l'ENS, personnels non rémunérés par l'ENS, étudiants, élèves, extérieurs ... Soit toute personne entrant et demeurant dans les bâtiments.

- Chute, glissade, choc ou coup reçu etc. : Dans le seul cas de figure où le dommage est provoqué par un matériel de la propriété de l'ENS (seau de ménage, panneau de basket, moulires etc.)
  - ▶ Contacter par mail : [gestionsspecialisee@maif.fr](mailto:gestionsspecialisee@maif.fr) avec le numéro de sociétaire à rappeler dans l'objet du mail : 2 930 209 R  
Tél : 03 83 39 76 00

**LES PERSONNES dans le cadre d'une mission** : L'ensemble du personnel (agents, personnels contractuels, stagiaires, bénévoles, collaborateurs occasionnels, professeurs et chercheurs) rattachés à l'ENS dès lors que leur déplacement a fait l'objet d'un ordre de mission pour le compte et dans l'intérêt de l'ENS.

- Personnes : Accident, rapatriement, remboursement des frais médicaux.
- Biens des personnes : bagages, matériels ... à concurrence de 5 000 euros.

**Attention** : Avant le départ en mission se munir de son ordre de mission « ENS » ou de son attestation de prise en charge « ENS » et conserver sur soi les coordonnées indiquées ci-dessous.

▶ Contacter SIACI Saint Honoré

- |                                          |                                    |                                                                                                        |
|------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Individuelle accident : GROUPAMA      | Référence du contrat : ADP20181992 | } <a href="mailto:ens-sinistres@s2hgroup.com">ens-sinistres@s2hgroup.com</a><br>Tél : 33 1 44 20 81 13 |
| 2. Assistance et rapatriement : GROUPAMA | Référence du contrat : ADP20181991 |                                                                                                        |

**BIENS PERSONNELS** Ordinateur personnel, effets personnels etc.

- Vol, dégradation etc. : Dans le seul cas de figure où il est avéré que la porte du bureau fermée à clé a été fracturée ou qu'il y a eu vol pendant un incendie ou qu'il y a eu vol par violence.
  - ▶ Contacter le jour même du dommage : [gestionsspecialisee@maif.fr](mailto:gestionsspecialisee@maif.fr) [collectivite.nancy@maif.fr](mailto:collectivite.nancy@maif.fr)  
Numéro de sociétaire à rappeler dans l'objet du mail : 2 930 209 R Tél : 03 83 39 76 00

**MATERIELS APPARTENANT L'ENS** (>500€ à l'achat) : Petits équipements, équipements scientifiques, serveurs informatiques ...

- Bris, dégât, vol etc.
  - ▶ Contacter le jour même du sinistre : [gestionsspecialisee@maif.fr](mailto:gestionsspecialisee@maif.fr) [collectivite.nancy@maif.fr](mailto:collectivite.nancy@maif.fr)  
Numéro de sociétaire à rappeler dans l'objet du mail : 2 930 209 R Tél : 03 83 39 76 00

**LOCAUX -hors hébergement-** : salles de cours, amphis, bureaux ...

- Dégât, incendie, déflagration, inondation etc.
  - ▶ Contacter le jour même du sinistre : [gestionsspecialisee@maif.fr](mailto:gestionsspecialisee@maif.fr) [collectivite.nancy@maif.fr](mailto:collectivite.nancy@maif.fr)  
Numéro de sociétaire à rappeler dans l'objet du mail : 2 930 209 R Tél : 03 83 39 76 00
  - ▶ En cas d'inondation : contacter immédiatement l'assureur aux coordonnées susvisées

**BIENS EXPOSÉS** : photos, livres, œuvres ... Remplir obligatoirement, une semaine avant la manifestation, le formulaire « *Déclaration d'exposition* » et l'adresser par mail à [gestionsspecialisee@maif.fr](mailto:gestionsspecialisee@maif.fr) copie à PMP.

- Vol, dégradation etc.
  - ▶ Contacter le jour même du sinistre : [gestionsspecialisee@maif.fr](mailto:gestionsspecialisee@maif.fr) [collectivite.nancy@maif.fr](mailto:collectivite.nancy@maif.fr)  
Numéro de sociétaire à rappeler dans l'objet du mail : 2 930 209 R Tél : 03 83 39 76 00

**BÂTIMENTS** : murs, portail ...

- Accident de voiture endommageant le portail par exemple.
  - ▶ Remplir un « Constat automobile », l'adresser par mail au Service Logistique [logistique@ens.psl.eu](mailto:logistique@ens.psl.eu) **ET** copie mail à [marches.publics@ens.psl.eu](mailto:marches.publics@ens.psl.eu)
  - ▶ Pour les autres cas de dommages sur Bâtiment : prendre attache préalablement auprès du pôle de la commande publique [marches.publics@ens.psl.eu](mailto:marches.publics@ens.psl.eu) puis contacter l'assurance [gestionsspecialisee@maif.fr](mailto:gestionsspecialisee@maif.fr) [collectivite.nancy@maif.fr](mailto:collectivite.nancy@maif.fr) avec le numéro de sociétaire : 2 930 209 R

**VOITURES ENS** : Dans cadre de l'utilisation de véhicules de l'ENS par des personnels autorisés.

- Accident, sinistre, bris de glace etc.
  - ▶ Accident et bris de glace : Remplir un « Constat automobile », l'adresser par mail à [logistique@ens.psl.eu](mailto:logistique@ens.psl.eu) copie à : [gestionvamac@mail.fr](mailto:gestionvamac@mail.fr) avec le numéro de sociétaire : 2 930 209 R

### RAPPELS SUR LA RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DE CHACUN

Tout individu doit contracter une assurance responsabilité civile pour les dégâts qu'il pourrait causer à titre individuel et/ou au travers de ses biens.

**ATTENTION** : Concernant les personnes bénéficiant d'un hébergement à l'ENS, l'assurance responsabilité civile et habitation est OBLIGATOIRE. Elle doit être contractée par la personne elle-même et ce, durant toute la durée de son séjour.

En cas de vol d'effets personnels, ceux-ci restent sous la seule responsabilité de leur propriétaire (à l'exception du cas de figure cité dans le 4<sup>ème</sup> paragraphe).